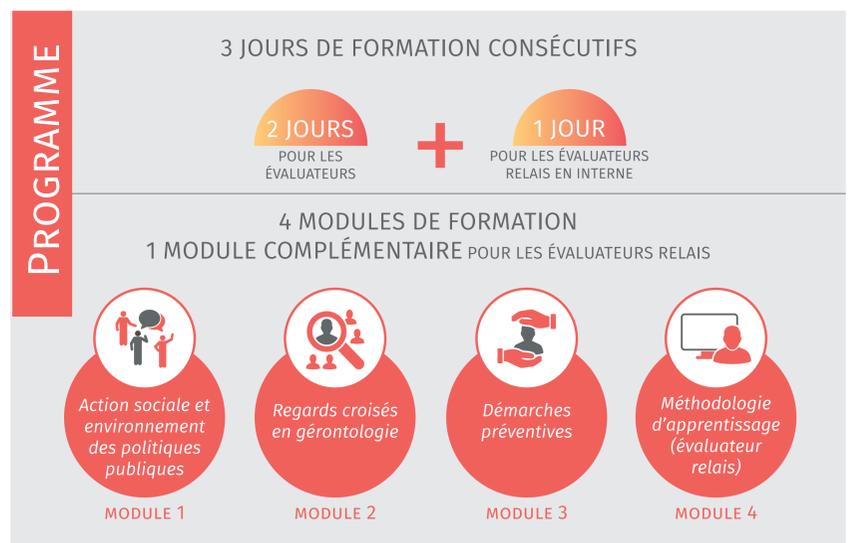
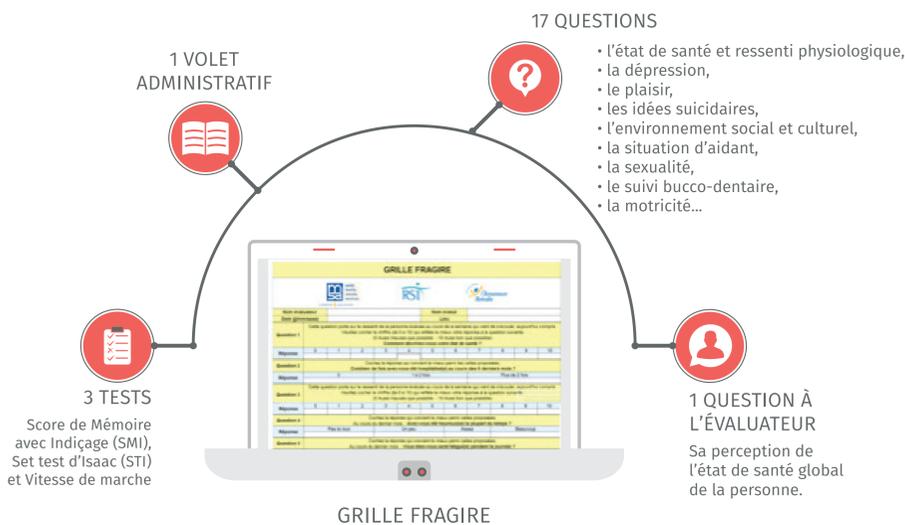


CONTEXTE

La CNAV, la CCMSA, la CNRACL et la Sécurité Sociale des Indépendants, dans le cadre de leur politique de prévention en interrégime, ont missionné le **Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne-Franche-Comté (PGI)** pour l'élaboration d'une grille de détection des risques de la fragilité, la grille **FRAGIRE**, adaptée aux besoins spécifiques des retraités à domicile appartenant au Groupe Iso Ressources 5 ou 6.

Expérimentée à l'échelle nationale, la grille **FRAGIRE est désormais intégrée au Support Interrégime d'Évaluation (SIREVA)**. Sa mise en oeuvre a été accompagnée d'un dispositif national de formation à destination des évaluateurs « *Evaluation et repérage de la fragilité des retraités GIR 5/6* ».



CHIFFRES CLÉS



Le bilan du dispositif national de formation a conforté la nécessité d'accompagner les professionnels chargés de l'évaluation des besoins d'aides et du repérage de la fragilité des retraités GIR 5 et 6 à domicile par la mise en place de formations et d'actions favorisant l'amélioration des pratiques.

OBJECTIFS

- 1 ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS AUX ÉVOLUTIONS DES DÉMARCHES ÉVALUATIVES**
- 2 RENFORCER L'EXPERTISE GÉRONTOLOGIQUE PAR L'APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE DE LA FRAGILITÉ**
- 3 AMÉLIORER LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DANS LE REPÉRAGE ET LA DÉTECTION DES RISQUES DE FRAGILITÉ DES RETRAITÉS**
- 4 FAVORISER L'HARMONISATION ET L'ÉCHANGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES**
- 5 REPÉRER LES BESOINS DE FORMATIONS DES PROFESSIONNELS**

MÉTHODOLOGIE

Un comité d'experts pluridisciplinaire a travaillé à la création d'une formation diplômante (cadre, contenu, modalités). Parallèlement, un groupe de travail composé de professionnels de structures d'évaluation conventionnées avec l'action sociale des caisses de retraite a été constitué pour mener une réflexion sur la mise en place d'actions structurantes et lancer une dynamique d'échanges.

RÉSULTATS

- **Ouverture en 2018 d'un Diplôme Universitaire Evaluator Social de l'Autonomie des Personnes Agées à Domicile (DU ESAPAD)** à l'UFR SJEFG de Besançon, Université Bourgogne-Franche-Comté. 180h de formation sur 6 mois (hors stage). <http://sjepeg.univ-fcomte.fr>
- **Public visé** : les professionnels du secteur médico-social chargés de l'évaluation et du repérage des risques de fragilité dans l'avancée en âge, les personnes souhaitant se former et exercer dans ce domaine. Cette formation expérimentale est financée par l'Assurance Retraite et la CARSAT BFC. [contact : du-esapad@univ-fcomte.fr](mailto:du-esapad@univ-fcomte.fr)

- **Lancement d'une dynamique d'animation sur l'axe de la professionnalisation des structures d'évaluation** : organisation de journées de réflexion avec des structures d'évaluation pour la mise en place d'actions visant à :
 - Renforcer l'expertise des structures par des formations en adéquation avec les besoins (formation en prévention des risques suicidaires, organisation d'une session annuelle sur l'approche multidimensionnelle de la fragilité, ...)
 - Favoriser les échanges de pratiques et la diffusion d'informations (journées d'échanges, groupe de travail, newsletter)
 - Réaliser une évaluation qualitative à un an du dispositif national de formation « Evaluation et repérage de la fragilité des retraités GIR 5/6 » afin de repérer les besoins de formations complémentaires.

CONCLUSION

La professionnalisation permet de renforcer l'expertise des professionnels et d'optimiser la politique de prévention de la perte d'autonomie. En 2018, la poursuite des travaux engagés visera à favoriser l'innovation et l'amélioration des pratiques.